

LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 216

MONTRÉAL, LE JEUDI 24 SEPTEMBRE 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Triste mémoire

Pierre Asselin, étudiant de l'Université Laval, compose un mémoire de maîtrise révisionniste, voire négationniste, sur le III^e Reich. Son travail étant jugé méthodologiquement parfait, il obtient le diplôme souhaité. Et alors? Peut-être bien que le règne des sophistes est arrivé.

La thèse signée par Pierre Asselin a provoqué tout un débat, toute une polémique. Il y a les pour, il y a les contre. Et dans les pour... René Tremblay est historien de formation. Il a enseigné cette matière jusqu'à sa retraite. S'il n'est plus professeur d'histoire, il est actuellement chargé de cours au département des sciences de l'éducation à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Dans une lettre publiée samedi dernier dans *Le Devoir*, cet historien puise dans *Le Protocole des Sages de Sion* comme si ce pamphlet avait valeur d'évangile.

Le *Protocole*... De son vivant, le dramaturge français Maurice Joly, nous apprend l'histoire avec un très grand H, composa une satire intitulée *Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu, ou la politique au XIX^e siècle*. Cette satire qui moquait Napoléon III fut écrite en 1864. Bon.

L'Histoire, encore elle, nous enseigne que sous le règne du tsar Nicolas II, les bonzes de l'Okhrana, soit la police secrète de l'époque, confectionnèrent ledit

Protocole en pioquant le texte que Maurice Joly avait écrit trente ans plus tôt, y remplaçant «Napoléon III» par «juif». Bref, afin de favoriser l'expansion de l'antisémitisme, on goupilla un faux en plagiant une fiction. Et d'une. Revenons à la thèse d'Asselin.

La semaine dernière, dans nos pages, on apprenait sous les plumes de Georges Mathews, économiste et démographe, et d'autres avec lui que Pierre Asselin, dans sa thèse méthodologiquement impeccable, avance que la responsabilité du III^e Reich dans le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale est «très discutable» car il y aurait eu, toujours selon M. Asselin, «escalade de menaces d'agression adressées contre l'Allemagne à partir de 1938». Soyons méthodologique. Autrement dit, lisons.

Serge Berstein est professeur à l'Institut d'études politiques de Paris. Dans un article intitulé «La prise du pouvoir par Adolf Hitler», publié en janvier 1989 dans la revue *L'Histoire* — encore elle! —, M. Berstein rappelle ceci: «[...] Hitler tire ses conceptions. D'abord en matière de politique extérieure: l'homme allemand, supérieur aux autres, doit devenir un jour le maître de la Terre [...] Par quel moyen? Par la guerre qui permet au peuple supérieur de prouver ses qualités éminentes. C'est elle qui permettra d'abattre la France, "inexorable et mortelle ennemie du peuple allemand" [Mein Kampf].»

Auteur de *La Dérive fasciste* (Seuil, 1986), Philippe Burrin est professeur à l'Institut universitaire des hautes études internationales à Genève. Tout en soulignant que, selon Hitler, l'Allemagne était appelée à avoir une «explication définitive» avec la France, le professeur Burrin rappelle que «le rassemblement du peuple en une communauté nationale et l'inculcation de la doctrine de salut nazie doivent préparer la nécessaire expansion qui se fera». Là, M. Burrin cite ce que Hitler écrivit dans *Mein Kampf*, qui se fera donc «par les coups victorieux qu'assène le glaive. Forger ce glaive, telle est la tâche de la politique intérieure du gouvernement; permettre au forgeron de travailler en toute sécurité et de recruter des compagnons d'armes, telle est celle de la politique étrangère». Et le professeur Burrin de préciser: «Ces compagnons devraient être l'Italie et l'Angleterre; les ennemis à abattre, la France et l'Union soviétique.» Cette dernière parce qu'elle était notamment aux mains, selon Hitler, des juifs.

Maintenant, l'Holocauste. Selon Pierre Asselin, l'idée même de l'Holocauste «est née dans la conjoncture de la Deuxième Guerre mondiale». Puisque, méthodologiquement, le travail de Pierre Asselin a été bien jugé, soyons plus que méthodologique: lisons davantage.

Jean-Claude Favez, recteur de l'Université de Genève et professeur d'histoire contemporaine à la faculté des lettres de cette université, a souligné, dans un article intitulé «L'antisémitisme allemand menait-il à l'extermination?»: «Journalistes et publicistes ne se contentent pas de considérer les juifs comme des étrangers, ni de voir en eux les principaux responsables des malheurs du temps [...]. La destinée manifeste qu'ils assignent à la supériorité germanique ne saurait se réaliser dans une Allemagne enjui-vée. [...] Dès avant la fin du siècle, l'antisémitisme racial qui permet d'établir de façon "scientifique" l'infériorité et la nocivité juives est ainsi établi comme doctrine.»

Concernant toujours l'Holocauste, l'historien Ernst Jäckel nota quant à lui: «Jamais encore auparavant un Etat n'avait décidé et annoncé sous l'autorité de son responsable suprême qu'un certain groupe humain devait être exterminé, autant que possible dans sa totalité, [...] décision que cet Etat a, ensuite, appliquée avec tous les moyens qui étaient à sa disposition.» C'est assez.

En accordant la note de passage à Pierre Asselin sous prétexte que sa méthodologie était bonne, les professeurs Louis Balthazar et Guy Laforest — ce dernier est directeur du département de science politique de l'Université Laval — n'auraient-ils pas invalidé du coup les vertus ou qualités que l'on prête à l'épistémologie?

Serge Truffaut

dans le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale est «très discutable» car il y aurait eu, toujours selon M. Asselin, «escalade de menaces d'agression adressées contre l'Allemagne à partir de 1938». Soyons méthodologique. Autrement dit, lisons.

Serge Truffaut

CULTURE

Raymond Devos débarque au Québec, page B 7



ÉCONOMIE

La Banque Laurentienne attend le feu vert pour doubler sa taille, page B 2

HORIZONS

La chronique de Jean Dion: Cochon qui s'en dédit, page B 4



REMANIEMENT MINISTÉRIEL À QUÉBEC



NICOLE LÉGER, députée de Pointe-aux-Trembles, devient ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance.



FRANÇOIS LEGAULT a été nommé ministre de l'Industrie, du Commerce, de la science et de la Technologie.



JEAN ROCHON garde la confiance du premier ministre et demeure ministre de la Santé et des Services sociaux.



JOSEPH FACAL a été promu ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes en remplacement de Jacques Brassard.

Rochon reste en poste

L'homme d'affaires François Legault, Nicole Léger et Joseph Facal accèdent au conseil des ministres

MARIO CLOUTIER DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Au cours d'un mini-remaniement ministériel, le premier ministre Bouchard a choisi de faire accéder au conseil des ministres un homme d'affaires, l'ancien président et cofondateur d'Air Transat, François Legault, pour occuper le poste de ministre délégué à l'Industrie et au Commerce. Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, à qui M. Bouchard a rendu un vibrant hommage hier soir, a donc gardé son

siège au cours d'un jeu de chaises musicales qui laisse un espace pour que deux autres nouvelles figures se joignent au cabinet, Joseph Facal et Nicole Léger.

Député de Fabre, M. Facal sera le nouveau ministre aux Affaires intergouvernementales canadiennes en remplacement de Jacques Brassard, qui garde les Transports mais qui devient également leader parlementaire. Députée de Pointe-aux-Trembles, Nicole Léger accède au poste de ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance.

«En me nommant ministre, c'est un peu

comme si M. Bouchard me disait: maintenant, tu fais tellement partie du peuple québécois, que tu peux parler en son nom», a pour sa part déclaré un Joseph Facal ému.

Pour expliquer sa décision de procéder à des changements modestes, le premier ministre a indiqué qu'il voulait faire bien plutôt que grand, misant sur la «jeunesse, l'emploi et la famille». Il a surtout tenu à rendre hommage au ministre Rochon dont l'avenir faisait l'objet de rumeurs incessantes depuis

VOIR PAGE A 8: ROCHON

La relève, c'est pour plus tard

ANALYSE

Michel Venne

Voici un remaniement ministériel dicté avant tout par la prudence et qui remet à plus tard, lors du déclenchement des élections, l'opération de renouvellement à laquelle promet de s'astreindre Lucien Bouchard.

En ce sens, d'aucuns trouveront l'opération décevante, surtout ceux qui, portés par la rumeur publique, s'attendaient à un jeu de chaises de plus grande envergure. Non, la relève, c'est pour plus tard. M. Bouchard lui-même l'a fait savoir hier. Ce remaniement n'est qu'un signe, a-t-il dit, un avant-goût du type de relève qu'il souhaite amener avec lui. Le moment n'est peut-être pas venu de dévoiler toutes ses cartes.

C'est ainsi que le discours d'hier sur la nouvelle jeunesse qu'est censé incarner ce nouveau cabinet tombait à plat. Le nombre et l'ampleur des modifications n'y sont pas. Malgré ce qu'on peut penser de la qualité des trois personnes qui se joignent à l'équipe du déficit zéro.

Il est vrai que l'arrivée dans l'arène politique d'un vrai capitaliste, qui a fondé une grande entreprise et su faire fructifier son argent, crée une surprise qui risque d'être jugée positivement par la population. Et ce, à deux titres. D'abord à cause de ses liens avec le monde des grosses affaires, une première au PQ, dans le fond. Ensuite parce que voici un cas rare, celui d'un non-élu accédant directement au cabinet.

Ce choix meublera évidemment les conversations. Avantage secondaire pour M. Bouchard: éloigner de Jean Rochon les projecteurs médiatiques. Mais surtout, cette nomination lui permet de dire qu'il coupe l'herbe sous le pied de Jean Charest qui, lui, pour le moment, n'a réussi qu'à recruter un recruteur, Charles Sirois, mais qui tarde à montrer à quoi ressemble la fameuse génération de leaders qu'il promet depuis son passage du PC au

VOIR PAGE A 8: RELÈVE

- La composition du nouveau conseil des ministres
- La nomination d'un non-élu au cabinet n'est pas un précédent
- Qui est François Legault?
- Les gagnants et les perdants du remaniement de Lucien Bouchard, page A 4

Parizeau fait la leçon à Bouchard

«Il n'est pas payant sur le plan politique de laisser croire aux gens qu'on cherche à les manipuler»

MARIO CLOUTIER DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le Parti québécois devra clarifier sa position sur la tenue d'un référendum suivant une réélection, sinon il risque de subir la défaite lors du prochain scrutin général. L'ancien premier ministre Jacques Parizeau a fait la leçon hier au Parti québécois et à son chef, Lucien Bouchard, en laissant entendre que le «virailage» du Conseil national du PQ en fin de semaine dernière envoyait un message qui manque de transparence aux électeurs.

«Il n'est pas payant, sur le plan politique, de laisser croire aux gens qu'on cherche à les manipuler. À faire en sorte que quelque chose dont on leur a dit depuis longtemps, c'est bon, on dise c'est moins bon, c'est dangereux sur le plan électoral.»

Ce genre de cafouillage, croit-il, risque en fait de démobiler ceux qu'on appelle les «purs et durs» au sein du PQ. Un message «ambigu comme le diable» sur le référendum nuirait donc à la réélection du PQ.

VOIR PAGE A 8: PARIZEAU



Confirmé dans ses fonctions, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, a été chaleureusement acclamé par ses collègues. Le premier ministre Bouchard a avoué qu'il avait songé à remplacer M. Rochon.

Les élections allemandes

Helmut Kohl, le revenant

L'Allemagne pourrait se retrouver avec un chancelier-surprise



CHRISTIAN RIOUX ENVOYÉ DU DEVOIR À BERLIN Deuxième d'une série de quatre articles

L'homme est lourd, brusque, et n'hésite pas à utiliser un langage un peu frustré. Son physique fait la joie des caricaturistes et ses ennemis n'ont jamais caché leur mépris à son endroit. L'un de ses alliés politiques, Franz-Joseph Strauss, a même dit, il y a 20 ans, qu'il n'avait pas les «prélabes personnels et

intellectuels» pour devenir chancelier.

Eh! bien, deux décennies plus tard, Helmut Kohl a fait mentir tout le monde. Il a non seulement surpris ses amis et ses ennemis, mais il est entré dans l'histoire comme le père de la réunification allemande. Celui qui a pris la bonne décision au bon moment et qui a changé le cours de l'histoire. De la droite libérale à la gauche des anciens communistes de RDA, personne aujourd'hui n'oserait le nier.

À trois jours des élections législatives, le chancelier de 68 ans vient de prouver qu'il peut enco-

re surprendre.

Ratisant inlassablement le pays, il est remonté de dix points dans les sondages depuis avril dernier pour se retrouver à égalité avec son adversaire, le social-démocrate Gerhard Schröder, pourtant donné gagnant il y a deux semaines à peine.

Dimanche, Helmut Kohl réalisera une autre première. Il pourrait devenir le premier chancelier allemand à essayer une défaite électorale. À moins

VOIR PAGE A 8: KOHL

MÉTÉO

Montréal Ensoleillé avec passages nuageux. Max: 18 Min: 8
Québec Ennuagement en après-midi. Max: 16 Min: 6
Détails, page B 4

INDEX

Annonces B 6 Le monde A 5
Avis publics B 4 Les sports B 5
Culture B 8 Montréal A 3
Économie B 2 Mots croisés B 6
Éditorial A 6 Politique A 4
Horizons B 1 Télévision B 7
www.ledevoir.com



LE DEVOIR

POLITIQUE

Sommet de l'APEC

Chrétien affirme qu'aucun employé n'a agi à son insu

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Aucun employé du premier ministre Chrétien n'a agi à son insu, a tenu à préciser le principal intéressé hier, alors qu'il faisait face, pour une troisième journée consécutive, aux questions incessantes de l'opposition sur son rôle dans la répression des manifestations tenues en marge de la réunion de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) à Vancouver, l'an dernier.

M. Chrétien avait laissé entendre, mardi, qu'il ne fallait pas le blâmer si la GRC a cru agir sur ses ordres. «*Depuis que je suis en politique, et ça fait longtemps, j'ai vu bien des gens dans les ministères parler au nom de leur ministre ou du premier ministre sans savoir...*», avait-il dit.

Au chef bloquiste Gilles Duceppe, qui lui demandait hier si cela signifiait que ses employés avaient agi à son insu dans le dossier de l'APEC, M. Chrétien a répondu par un «*non*» catégorique. Il n'a toutefois pas dit ce qu'il fallait en conclure.

Plusieurs documents remis à la commission d'enquête sur les plaintes du public contre la GRC ainsi que des documents internes de la Gendarmerie ont fait l'objet de fuites. Ils révèlent un intérêt manifeste du premier ministre et de son bureau pour la sécurité de l'ex-dictateur indonésien Suharto ainsi que leur désir de tenir les manifestants à distance. Plusieurs documents font référence à des requêtes du «*PM*» et de son bureau. On fait état, entre autres, d'engagements pris auprès de M. Suharto par M. Chrétien et le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, en vue d'assurer sa sécurité et de lui éviter tout embarras, comme la vue de manifestants.

Si le personnel du premier ministre n'a pas agi à son insu, est-ce parce que, dans ce cas de l'APEC, M. Chrétien a lui-même donné les ordres ou est-ce parce que ses employés l'ont simplement tenu informé? Impossible de le savoir hier, une journée marquée par une série de nouvelles révélations.

La chef néo-démocrate Alexa McDonough a entre autres soutenu qu'une leader autochtone de la Colombie-Britannique lui avait confié avoir été témoin d'un conciliabule agité entre M. Chrétien et des agents de la GRC au sujet du trajet que devrait suivre le convoi des dignitaires.

Gayl Sparrow, de la nation muisquian, devait s'adresser aux participants du sommet mais son discours fut annulé à la dernière minute. Elle fut quand même admise sur le site où elle a vu «*M. Chrétien ordonner à la GRC de modifier l'itinéraire des voitures pour protéger la sensibilité des dignitaires*», a rapporté Mme McDonough à sa sortie de la Chambre. Selon elle, cela confirme la teneur de notes de la police, à savoir que le premier ministre s'intéressait de près aux questions de sécurité relatives à la conférence.

La télévision anglaise de Radio-Canada a par ailleurs révélé que, dans les mois qui ont précédé le sommet, la GRC a infiltré au moins un groupe étudiant opposé à la tenue du sommet sur le campus et qu'elle a même arrêté certains membres avant le début de la réunion.

Le *Globe and Mail* a pour sa part appris que la GRC a dû arrêter cinq gardiens de sécurité indonésiens, dont deux près d'une manifestation, ravivant la controverse autour de la liberté de manoeuvre laissée aux agents du dictateur Suharto.

M. Chrétien s'est défendu hier d'avoir offert un traitement exceptionnel à M. Suharto. En matière de sécurité, a-t-il dit, les mêmes règles s'appliquaient à tous les leaders présents.

Le Parti réformiste craint maintenant que la commission d'enquête sur les plaintes du public contre la GRC, qui commence ses travaux le 5 octobre, soit forcée de s'en tenir aux agissements de la police et ne puisse pas faire la lumière sur le rôle du premier ministre et de son bureau. Il note que les règles de preuves qui gouvernent la commission permettent à un ministre de refuser, dans certaines circonstances, de lui transmettre des documents. Il demande donc la tenue d'une enquête publique.

Remaniement à Québec

Un millionnaire au cabinet
François Legault incarne le jeune entrepreneur à succèsGÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Nomination-surprise de ce remaniement ministériel à Québec, François Legault est celui qui doit apporter, de l'extérieur, du sang neuf au sein de ce gouvernement. Personne respectée du milieu des affaires, mais peu connu du grand public, le premier ministre Lucien Bouchard s'en remet au modèle «*jeune entrepreneur québécois à succès*» de ce millionnaire de 41 ans, qui a bâti son patrimoine à bout de bras.

Au cours de la dernière année, François Legault a multiplié les présences au sein de conseils d'administration d'entreprises québécoises tout en offrant ses services de consultant en planification stratégique et en financement d'entreprise. Depuis son départ du Groupe Transat, il siégeait au conseil d'administration de Sico, de Provigo, de Culinar, de Bestar, de Prisma et de Tecni-Lab, tout en exerçant la présidence du conseil du Fonds ré-

gional de solidarité des Laurentides et en s'activant au conseil d'administration du musée Marc-Aurèle Fortin. «*Mais c'était trop tranquille, ou pas aussi prenant que de diriger une entreprise comme Transat*», a souligné Henri Massé, un ami de M. Legault, qui aspire à prendre la relève de Clément Godbout à la présidence du FTQ.

François Legault a fait sa marque dans l'aviation civile. Étant l'un des trois cofondateurs du Groupe Transat A.T., il a contribué à faire de ce transporteur la plus importante entreprise de vols nolisés au Canada, avec un chiffre d'affaires de 1,3 milliard et une force de travail de quelque 1600 employés. De la naissance de Transat, en octobre 1986, jusqu'à son départ «*forcé*», en mars 1997, M. Legault a exercé les fonctions de vice-président exécutif de Transat A.T., et de p.-d.g. de la filiale Air Transat.

Un départ forcé qui, dit-on, résulte d'un différend entre M. Legault et les deux autres cofondateurs, Jean-Marc Eustache et Philippe Sureau, sur la fa-

çon dont Transat devait poursuivre son développement. Le groupe intégré spécialisé en voyages-vacances venait de connaître une première décennie d'existence marquée sous le sceau de la croissance éfrénée, mais François Legault visait déjà l'atteinte rapide de la barre des deux milliards de chiffre d'affaires. L'équipe ne pouvait suivre, l'infrastructure non plus. Sans être qualifié de cow-boy, on trouvait qu'il «*buldozait*» un peu trop fort, a commenté une connaissance de M. Legault, sous le couvert de l'anonymat. Et Transat venait de compléter une acquisition, l'achat du grossiste français Look Voyages, qui ne se voulait pas des plus heureuses après coup, forçant l'entreprise québécoise à consacrer beaucoup de ressources au redressement de cette nouvelle venue.

Avant le lancement de Transat, François Legault a occupé les fonctions de vice-président au marketing et au noulement chez Quebecair, d'octobre 1985 à septembre 1986, suivant ainsi un bref passage au sein de

National, où il a occupé le poste de directeur des finances et de l'administration de septembre 1984 à septembre 1985.

Détenteur d'un MBA, option finance, de l'École des hautes études commerciales depuis 1984, François Legault, âgé de 41 ans, «*a toujours été préoccupé par la politique, avec un grand P. Il se réservait la possibilité d'y faire le saut, que ce soit sur la scène provinciale ou municipale. Homme direct, dur négociateur, qui n'a qu'une seule parole, il est doté d'une bonne vision "social-démocrate". Il a cette conscience sociale que l'on ne retrouve pas toujours parmi les gens d'affaires*», a ajouté un ex-colleague au sein de Transat, également sous le couvert de l'anonymat.

François Legault se retrouve ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, avec, aura-t-il négocié, toute la latitude associée à ce ministère revigoré, sorti de la zone d'influence du ministre des Finances Bernard Landry.

Des ministres plus nombreux

DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Le premier ministre Lucien Bouchard n'a modifié qu'à la marge la composition de son conseil des ministres, qui compte désormais trois sièges de plus, soit 26 postes incluant le chef du gouvernement.

En nommant Nicole Léger, il augmente à six (ou 23 %) le nombre de femmes au cabinet. En dépit de l'arrivée de trois nouvelles personnes âgées de 37, 41 et 43 ans, la moyenne d'âge du cabinet reste à 51 ans. Seulement six ministres sont âgés de moins de 50 ans, dont deux, André Boisclair et Pierre Bélanger, sont dans la trentaine.

Au total, trois nouvelles têtes: ■ Joseph Facal, 37 ans, originaire de l'Uruguay, député de Fabre, docteur en sociologie et professeur aux HEC et à Concordia (1991-94), adjoint par-

lementaire du premier ministre depuis janvier 1996, président du groupe de travail sur l'examen des organismes gouvernementaux dont le rapport publié en septembre 1997 proposait la fusion ou la disparition de plusieurs organismes publics. Il prend la relève de Jacques Brassard aux Affaires intergouvernementales canadiennes.

■ Nicole Léger, 43 ans, députée de Pointe-aux-Trembles, enseignante en éducation physique, en danse, en arts et en art dramatique, elle est la fille de l'ex-ministre péquiste feu Marcel Léger. Elle hérite de la Famille et l'Enfance, sous la supervision de Pauline Marois.

■ François Legault, 41 ans, MBA finance, cofondateur et président-directeur général d'Air Transat de 1986 à 1997 et depuis administrateur des sociétés Provigo, Culinar, Sico, Techni-Lab, Bestar, Prisma et du musée Marc-Aurèle Fortin, et président du Fonds de solidarité des Laurentides. Il sera

candidate dans une élection complémentaire prochainement.

Le conseil des ministres se compose des personnalités suivantes:

- Jean-Pierre Jolivet, Régions
- Guy Julien, Agriculture, Pêcheries et Alimentation
- Bernard Landry, vice-premier ministre, Economie et Finances
- François Legault, Industrie, Commerce, Science et Technologie
- Nicole Léger, déléguée à la Famille et à l'Enfance
- Jacques Léonard, président du Conseil du trésor
- Pauline Marois, Éducation, Famille et Enfance
- Serge Ménard, Justice
- Robert Perreault, Métropole
- Matthias Rioux, Travail et Aînés
- Jean Rochon, Santé et Services sociaux
- Sylvain Simard, Relations internationales et Francophonie
- Rémy Trudel, Affaires municipales

EN BREF

Landry dresse la table pour les négociations

(Le Devoir) — Le ministre des Finances, Bernard Landry, annoncera aujourd'hui la mince marge de manoeuvre dont profitera son gouvernement en préparation des négociations avec les 400 000 employés du secteur public. En rendant publique la Synthèse des opérations financières, M.

Landry fera savoir que l'économie québécoise va mieux que prévu, mais qu'il reste encore plusieurs mois avant l'atteinte du déficit zéro. Le gouvernement a comblé le déficit de ses opérations courantes et a commencé à rembourser son déficit d'immobilisations qui est inscrit en partie dans la dette. Les fluctuations du dollar affectent toutefois énormément les finances du gouvernement en raison du fait que le remboursement de cette dette se fait notamment en devises américaines.

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Bien que cette pratique soit rare en régime parlementaire britannique, la nomination au conseil des ministres d'une personne qui n'est pas déjà membre du Parlement, à laquelle M. Bouchard a eu recours hier avec François Legault, a connu plusieurs précédents à Québec comme à Ottawa, dont le cas de Lucien Bouchard lui-même.

À Québec, le dernier premier ministre à avoir emprunté cette voie est Pierre Marc Johnson. Nouvellement arrivé à la tête du Parti québécois et du gouvernement après la démission de René Lévesque, M. Johnson avait donné un siège au cabinet à quatre non-élus lors de la composition de son gouvernement le 16 octobre 1985.

Parmi ces quatre personnes, Louise Beaudoin, actuelle ministre de la Culture et des Communications dans le cabinet Bouchard, avait hérité des Relations internationales. Lise Denis,

aujourd'hui sous-ministre à la Santé, devint ministre déléguée à la Condition féminine. Jean-Guy Parent, homme d'affaires et maire de Boucherville à l'époque, se vit confier le Commerce extérieur. Et Rollande Cloutier était nommée ministre des Relations avec les citoyens. Cette tentative de renflouage ne parvint pas à renverser la tendance perçue dans les sondages. Le PQ fut défait le 2 décembre et M. Parent fut le seul des quatre à remporter l'élection dans son comté.

Avant cette expérience, alors que son gouvernement allait à la dérive et avait été décimé par la démission de plusieurs ministres orthodoxes dont Jacques Parizeau, René Lévesque avait offert le siège de ministre de la Condition féminine à la syndicaliste Francine Lalonde, aujourd'hui députée du Bloc québécois. Cette dernière est entrée au cabinet le 16 janvier 1985 mais a été défaite lors d'une élection partielle le 3 juin suivant.

Il faut remonter ensuite à l'année 1970 et aux circonstances particulières de la Crise d'octobre pour voir

un autre cas récent de nomination d'un non-élu au saint des saints. Après l'assassinat politique du ministre du Travail Pierre Laporte, Robert Bourassa fit appel à Jean Cournoyer pour prendre la relève le 29 octobre 1970. M. Cournoyer avait été élu député à la faveur d'une partielle en 1969 dans Saint-Jacques sous la bannière de l'Union nationale, il avait été défait aux élections de 1970. Après son entrée au conseil des ministres, il fut élu le 8 février 1971 dans Chambly, portant cette fois les couleurs libérales.

Daniel Johnson père avait eu la main heureuse en nommant, le 31 octobre 1967, Jean-Guy Cardinal ministre de l'Éducation pour succéder à Jean-Jacques Bertrand. Le cas de M. Cardinal a ceci de particulier que, s'il n'était pas député, il était membre du Parlement. En effet, à cette époque, il existait au Québec une deuxième chambre au Parlement, une sorte de sénat, le Conseil législatif, dont était membre M. Cardinal au moment de son accession au conseil des ministres.

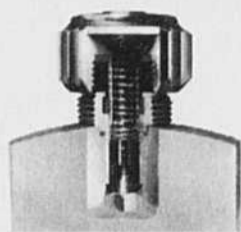
De 1874 à 1964, 28 autres per-

sonnes furent nommées ministres sans avoir été préalablement élues comme députés, dont Eric Kierans en 1963 et Claude Wagner en 1964.

La technique a été utilisée aussi au niveau fédéral. Les cas les plus récents sont ceux de deux ministres très connus, Stéphane Dion et Pierre Pettigrew, nommés par Jean Chrétien à son cabinet le 25 janvier 1996, élus par la suite lors d'élections partielles dans Lac-Saint-Laurent-Cartierville et dans Papineau-Saint-Michel le 25 mars suivant.

Rappels enfin que Lucien Bouchard lui-même avait fait son entrée en politique par cette voie en 1988. Alors ambassadeur à Paris, Brian Mulroney le ramena au bercail et le nomma secrétaire d'État le 31 mars 1988. M. Bouchard sera élu député de Lac-Saint-Jean le 20 juin suivant. De même, lorsqu'il devint premier ministre du Québec, en janvier 1996, M. Bouchard n'avait pas de siège à l'Assemblée nationale. Il fut élu député de Jonquière le mois suivant, le 19 février.

Cela fonctionne dans un sous-marin; cela fonctionne tout aussi bien dans une Rolex.



Toutes les montres Rolex Oyster sont complètement étanches, car elles possèdent un remontoir Twinlock à double protection ou Triplock qui se visse contre le boîtier, à la manière d'un sas de sous-marin.

ROLEX

OYSTER PERPETUAL SUBMARINER

Nous sommes fiers d'être votre bijoutier agréé Rolex.

Bijouterie
Gambard

Vente et service technique

630-A Cathcart Montréal Centre-Ville 866-3876

PRISE DE PAROLE

Atelier de formation de porte-parole d'entreprise

Bien s'exprimer ne suffit pas
Une entrevue n'est pas une conversation mondaine
Il faut savoir comment dire, à la radio et à la télévision

Acquérez du savoir-dire médiatique
Votre message passera mieux

Samedi 3 octobre 1998
Hôtel Le Delta
475, avenue du Président Kennedy
Montréal, Québec

Nombre de participants limité
Inscrivez-vous maintenant

Frais de l'atelier: 275,00\$ (plus taxes)
Informations: (514) 484-3556
Consultez le syllabus:
<http://www3.sympatico.ca/jbernard>

LES COMMUNICATIONS
JACQUES BERNARD
jbernard@sympatico.ca

Le maintien en poste de Rochon choque Charest

NORMAND DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec (PC) — Le chef du Parti libéral du Québec, Jean Charest, s'est dit «*choqué*» hier par le maintien de Jean Rochon comme ministre de la Santé.

M. Charest a fait distribuer le récent rapport du Collège des médecins «*où il est dit à deux endroits que le gouvernement colporte des demi-vérités et de la désinformation*» au sujet de la réforme de la santé.

«*Seuls Lucien Bouchard et Jean Rochon ont bien compris la réforme de la santé, et tout le reste du Québec a tort*», a dit M. Charest devant la presse à l'issue de la cérémonie de prestation de serment des membres du gouvernement.

Pour M. Charest, «*au lieu d'augmenter le nombre de lits d'hôpitaux, le gouvernement a augmenté le nombre de ministres*».

Il croit qu'avec 26 ministres, M. Bouchard a un des gouvernements comptant le plus grand nombre de ministres dans l'histoire du Québec. Toutefois, le gouvernement libéral de Robert Bourassa (1985-1994) en a

compté un nombre supérieur, jusqu'à 30 à la fois.

L'ancien chef conservateur recruté par les libéraux a également noté que M. Bouchard avait «*désavoué*» l'ensemble de son groupe parlementaire en allant chercher quelqu'un à l'extérieur de ses troupes.

M. Charest a rappelé les déclarations faites plus tôt dans la journée par l'ancien premier ministre Jacques Parizeau, qui a critiqué sévèrement le gouvernement Bouchard.

«*Je ne partage pas beaucoup d'idées de M. Parizeau. Mais il a fait preuve de candeur. Il s'inscrit dans une foulée de déclarations d'observateurs extérieurs de la scène politique qui décrivent ce gouvernement (péquiste) comme un gouvernement de manipulateurs et de demi-vérités. En ce sens, M. Parizeau rejoint l'opinion du Collège des médecins*», a dit M. Charest.

Par ailleurs, le chef libéral trouve que le premier ministre sème des signes contradictoires au sujet de la date du prochain scrutin.

«*Notre plan à nous, c'est d'être prêts pour une élection générale à l'automne. Nous serons prêts si cette élection a lieu à l'automne*», a-t-il dit.

